



Objet : Informations aux familles

Chers parents,

Conformément à l'annonce gouvernementale, le collège peut rouvrir ses portes à compter du **jeudi 04 juin**. Seuls les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} sont pour le moment accueillis dans les collèges, l'île de France connaissant encore un fort taux de circulation du virus Covid 19. Les niveaux de 4^{ème} et 3^{ème} ne sont toujours autorisés à reprendre le chemin du collège.

◆ Réouverture :

Les enfants seront accueillis sur la base du volontariat avec **inscription préalable** dans la limite des capacités d'accueil. A ce jour, 2 groupes de 10 élèves sont constitués pour chaque niveau de 6^{ème} et 5^{ème} en fonction de vos réponses adressées aux professeurs suite à leur prise de contact.

Les enfants seront accueillis sur des créneaux de **2h par jour : lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

- 6^{ème} : 9h30 -11h30
- 5^{ème} : 10h30 -12h30

La restauration scolaire ne sera pas assurée

Les enfants doivent se présenter avec un matériel scolaire qui correspond aux matières du jour prévues dans le planning transmis sur l'ENT. Les salles ne seront composées que de 10 élèves, les gestes barrières seront appliqués de manière rigoureuse : distance d'1 mètre, masque, gel. Une présentation de l'organisation du collège et de l'ensemble de règles à respecter sera faite aux enfants lors de la première séance.

Le document d'engagement sera transmis par le professeur principal aux familles dont l'enfant est inscrit.

Pour les autres élèves, une attestation destinée aux employeurs sera transmise sur demande auprès de mon secrétariat pour justifier le non prise en charge des enfants qui ne fréquenteront pas le collège durant le mois de juin. Je vous remercie d'effectuer votre demande par téléphone le matin entre 9h et 12h : 01 30 18 99 98

◆ Conseils de classes

Pour finir, suite aux différents conseils de classes en prévision des prochaines semaines, les bulletins scolaires seront disponibles en format numérique sur l'ENT. Le format papier sera transmis par courrier aux familles des élèves de 3^{ème}. Les bulletins papiers des autres niveaux seront insérés dans le dossier de réinscription dès le jour de rentrée de septembre.

◆ Réinscription :

La place de votre enfant est garantie au sein du collège l'an prochain sauf information de départ de votre part auprès de mon secrétariat. Le dossier de réinscription sera distribué le jour de la rentrée et devra être complété et remis lors de la 1^{ère} semaine de septembre.

Seul un document de choix des langues pour les niveaux de 6^{ème} qui entreront en 5^{ème} et d'inscription à la demi-pension pour tous les niveaux seront à transmettre durant le mois de juin. Les élèves actuellement inscrits dans des options seront automatiquement réinscrits. L'ensemble de ces dispositions permet de limiter les manipulations de papier et les contacts, facteurs de circulation du virus. Je sais pouvoir compter sur votre aimable compréhension.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information

L.RICHET
Principale